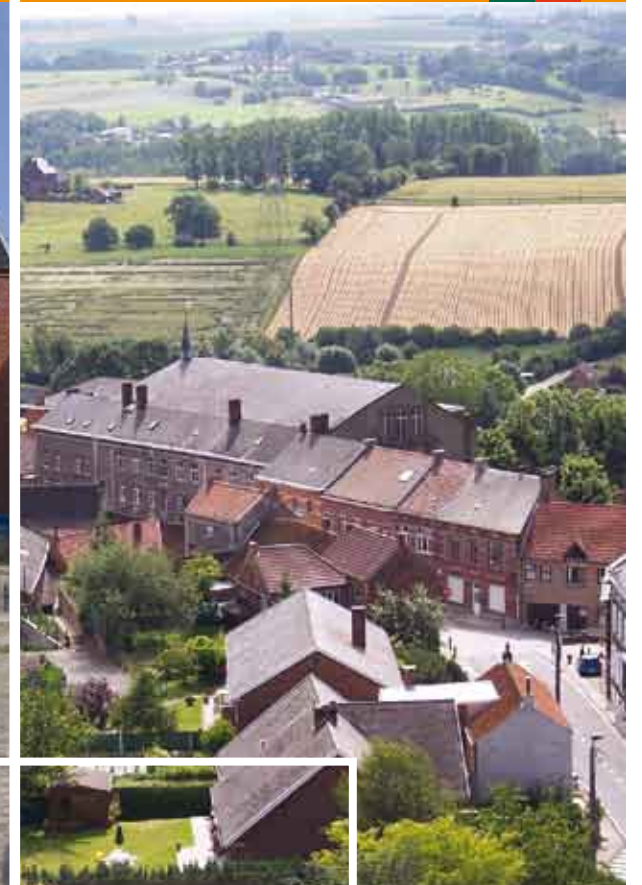


Nos 3 villages

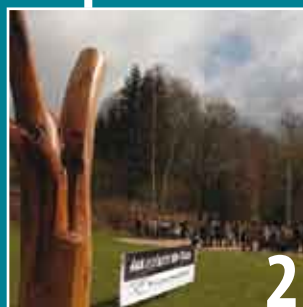
ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Mai 2009



n°70

sommaire



**HOMMAGE
AUX "ENFANTS
DE GAZA"**



**LES GRANDS
TRAVAUX**



**ACTIVITÉS
DES CONSEILS
CONSULTATIFS**

Exposition, concert, ...



EDITO

UN BOURGMESTRE HEUREUX ? EPISODE 3

ANCIENS COMBATTANTS

Un véritable effort est réalisé auprès de la jeunesse pour éveiller leur sensibilité aux risques de conflits dans le monde et leur rappeler le nécessaire devoir de mémoire : visite du fort de Breendonck, conférence par un rescapé des camps, rassemblement des écoles sur le site de la base de Beauvechain.

CULTURE

Les travaux sont terminés au Château Beauthier et le CLI y a installé ses bureaux dans un cadre d'une qualité exceptionnelle.

Différentes initiatives nouvelles ont été prises dans le domaine culturel : représentation annuelle d'une pièce de théâtre en plein air, cinémas de quartier, concours d'orthographe pour adultes, exposition d'œuvres monumentales...

EMPLOI

Avec la collaboration de l'IBW, nous avons l'intention de procéder à l'extension du zoning artisanal de Virginal. C'est une vingtaine de nouvelles entreprises qu'accueilleraient les terrains inoccupés du MET.

ENERGIE

Des audits énergétiques ont été réalisés dans la plupart des bâtiments publics ; des travaux vont y être

entrepris pour améliorer leur rendement énergétique. Pour les financer, on utilisera la technique du tiers investisseur : investissements privés qui se remboursent grâce aux économies engendrées.

Des primes complémentaires à celles octroyées par la Région Wallonne sont offertes par la Commune en matière d'économie d'énergie. Beaucoup de nos concitoyens en ont déjà profité.

SANTÉ

Une étude épidémiologique est lancée pour connaître l'influence éventuelle de la présence de l'incinérateur sur la santé des riverains.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, MOBILITÉ

Pendant ces deux années, à la demande des Ittrois, des contrôles de vitesse nombreux ont été opérés aux 4 coins du village. En 2009, un radar fixe a été installé chaussée de Nivelles à Haut-Ittre. La Commune négocie auprès de la Région Wallonne et de la Province un rond-point à la sortie de l'autoroute E19.

Enfin un plan de mobilité sera réalisé conjointement par Braine le Château et Ittre ; cette étude est cofinancée par la Région Wallonne.

TOURISME, LOISIRS

La gestion du bief 21 (Près des anciens « Flocons ») a été confiée à la Commune. Nous le mettrons à la

disposition de nos pêcheurs.

Nous réfléchissons à une meilleure exploitation touristique du site du canal.

TRAVAUX

La première phase de l'égouttage, phase qui concerne Virginal va commencer cette année. Nous avons négocié ferme pour offrir l'égouttage public à la presque totalité de nos habitants.

Le plan triennal a été approuvé : égouttage et rue Brancart à Fauquez.

Nous venons d'obtenir, en plus, la rue Bruyère de Virginal ; travaux d'égouttage, remise en état de la voirie et de l'éclairage public.

La Maison Chabeau qui accueille nos enfants lors des garderies sera remise à neuf et agrandie ; un espace « véranda » sera ajouté.

Nos fossés, nos voiries n'ont jamais été aussi propres. Nos talus reflorissent et l'administration communale part en guerre contre les crottes de chiens !!!



> Axel François,
votre Bourgmestre

HOMMAGE AUX « ENFANTS DE GAZA »

Intervention de M. Claude DEBRULLE, Echevin de la Solidarité internationale lors de la séance d'hommage aux « enfants de Gaza », le samedi 28 mars 2009.



Il est de tradition, dans notre village d'Ittre, que le Collège communal s'associe en mars de chaque année, à la célébration de la journée de la Terre Palestine pour dénoncer la spoliation et la colonisation par les autorités israéliennes de terres arabes.

Cette année, l'anniversaire était particulièrement important – et douloureux – en raison de la guerre menée avec brutalité par Tsahal, l'armée israélienne, dans la bande de Gaza. C'est pourquoi le groupe ittrois « Paix juste au Proche Orient » (P.J.P.O.) avait décidé de rendre hommage aux « enfants de Gaza » devant un monument éphémère mais combien évocateur dû à l'artiste ittrois Roland Lavianne. La cérémonie de ce samedi 28 mars 2009 était rehaussée de la présence de Leïla SHAHID, représentante de la Palestine auprès de l'Union européenne. Etaient également présents, les membres du Collège communal, des Conseillers communaux, le Directeur du C.L.I. ainsi que de nombreux sympathisants.

A cette occasion, s'est exprimé l'Echevin de la Solidarité internationale, Claude DEBRULLE, dans les termes suivants :

De même que l'olivier - symbole de la Paix - planté dans le parc BAUTHIER n'a pas résisté à la rigueur de notre hiver, aussi le fragile cessez-le-feu instauré à Gaza pendant quelques mois en 2008, n'a pas survécu au refus du Gouvernement israélien de cesser de faire de la bande de Gaza « une prison à ciel ouvert » pour 1,5 million de Gazaouis.

Pire encore, le Gouvernement israélien et son bras armé TSAHAL n'ont pas hésité à se lancer en décembre et janvier derniers dans une offensive guerrière d'une brutalité extrême n'hésitant pas, notamment, à bombarder sciemment des écoles de l'ONU, à tirer sur des chauffeurs de la Croix-Rouge, à ordonner à une centaine de civils - adultes et enfants - de ne pas quitter un immeuble avant de le bombarder par mégarde, à utiliser délibérément et impunément des munitions au phosphore blanc...

Cette guerre a fait 1300 morts parmi lesquels des centaines de femmes et d'enfants sans parler des victimes dites « collatérales » dues aux coupures d'eau, de gaz, d'électricité, de nourriture ou de médicaments !

Nous souffrons et nous déplorons toutes les victimes civiles, qu'elles soient palestiniennes et israéliennes mais nous ne pouvons pas rester neutres en traitant de la même manière

l'action d'un Etat démocratique - Israël - qui persiste à occuper des territoires d'au-delà de la frontière de 1967 qui ne lui appartiennent pas, qui ne respecte ni les multiples résolutions de l'ONU, ni l'arrêt de la Cour internationale de Justice de la Haye à propos du « mur de séparation », et qui viole les lois de la guerre.

Et que l'on arrête d'être accusés d'antisémitisme dès que l'on ose critiquer - à juste titre sévèrement - la politique israélienne.

Par contre, répétons à satiété que cette politique illégale et meurtrière qui n'est ni dénoncée ni combattue par le monde occidental, génère, pour reprendre l'expression du Suisse Jean Ziegler, une « haine de l'Occident » là-bas et ici dont nous commençons seulement à percevoir les effets désastreux.

Par exemple, quand notre discours pour la démocratie et le respect des droits de l'homme n'a plus d'impact dans les pays musulmans parce que l'on nous objecte avec raison qu'il ne s'agit que d'un discours démenti, au jour le jour, par nos actes et notre diplomatie qu'illustre un « double standard » au profit d'Israël et au détriment des forces de paix en Israël comme en Palestine et dans les pays arabes.

Par exemple, ce « rehaussement » de la coopération avec Israël décidée par l'Union européenne fin 2008 - quelques semaines avant l'offensive israélienne à Gaza - et justifiée « par le poids renforcé que cette décision de « rehaussement » allait donner à l'Union européenne pour faire progresser le processus de paix au Proche Orient ».

Je ne sais s'il faut en rire ou en pleurer !

C'est pourquoi, il est de notre responsabilité comme mandataire politique de continuer à nous battre pour une Paix juste au Proche Orient.

Et à le faire ici à Ittre en particulier !

En manifestant notre solidarité avec tous ceux et toutes celles qui militent ici et ailleurs - aussi de manière particulièrement courageuse en Israël - pour faire entendre une autre voie que celle de la « légitime défense », de la colonisation et de la guerre.

> **Claude Debrulle**
Echevin de la Solidarité internationale



Les représentants communaux en présence de M^e Leïla SHAHID

ELECTIONS 2009 APPEL CITOYEN

2009 débute à peine mais voilà déjà le printemps qui nous revient. Avec lui, les beaux jours, le soleil et son cortège de douceurs, les dimanches au jardin, les après-midi tennis devant la télé mais aussi les examens et... les élections.

En effet, le dimanche 7 juin 2009 vous et moi serons appelés aux urnes afin de renouveler la composition du Parlement Européen et du Parlement Wallon. Tout comme le service militaire jadis ou encore la participation à un jury de cour d'assises, le devoir électoral constitue un devoir civique qui s'impose à tous. L'enjeu démocratique est à ce prix.

Lors de la préparation des élections Législatives de juin 2007, mes services ont été confrontés à une difficulté majeure, à savoir : la constitution valable des bureaux de vote et de dépouillement. Trop de personnes appelées à leur formation ont refusé, sous des motifs les plus divers, la mission qui leur était proposée. S'il existe des façons plus agréables d'organiser une matinée ou un après-midi dominical printanier, la bonne tenue d'un scrutin nécessite la concentration de toutes les énergies. A titre d'exemple, la ville de Nivelles compte 35 bureaux de vote et plus de 110 bureaux de dépouillement et la ville de Wavre compte plus de 32 bureaux de vote et 100 bureaux de dépouillement, reprenant chacun un président, un secrétaire et plusieurs assesseurs...

Le 11 mars dernier la Commission de l'Intérieur de la Chambre a adopté deux projets de loi modifiant la législation électorale. Parmi les innovations visant notamment un assouplissement de la législation actuelle, une adaptation prévoit que le magistrat président le bureau de canton reçoit la possibilité de faire appel à des volontaires pour composer les bureaux de vote et de dépouillement de son canton.

Profitant de ce billet, je me permets donc de lancer un appel à toutes les bonnes volontés qui, soucieuses de garantir les valeurs démocratiques que nous partageons, pourraient consacrer quelques heures d'un dimanche à l'accomplissement d'un devoir citoyen. Voyons cette expérience d'un regard nouveau. Chaque participation est la bienvenue : président, secrétaire, assesseur, ... ces tâches permettent de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions. Le travail électoral s'accomplira d'autant mieux qu'il repose sur une réelle motivation.

Misant sur la collaboration de chacun, j'invite toute personne intéressée à prendre rapidement contact avec son administration communale.

> **Michèle LOQUIFER, Présidente du bureau de Circonscription.**
Palais de justice II - rue Clarisse, 115 à 1400 Nivelles

MUZ'ITTRE

BEAU SUCCÈS POUR LE 1^{ER} FESTIVAL DE MUSIQUE MUZ'ITTRE

Ce 18 avril 2009, l'Administration communale, Thierry Meunier, échevin de la jeunesse, le Conseil consultatif de la jeunesse, le No Man's Land et le CLI ont eu la très bonne idée de nous proposer un beau festival de musique. Près de 150 personnes, jeunes et moins jeunes sont venues écouter et applaudir des groupes talentueux et aux genres musicaux variés. Une belle affiche avec Bastiké, Inuendo, Wonderful Mistake, Un chien nommé milou et Marcus.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cet événement.
A quand la deuxième édition ?



Bonne idée ! Un lieu convivial avait été aménagé.



Belle participation des organisateurs !

DEUX BONNES NOUVELLES

1. LE BIEF N° 31 EST SOUS GESTION COMMUNALE.



Grâce à l'appui de nombreuses personnes et en particulier de Françoise Peeterbroeck et Jean-Marie Luyckx (Président de la Fédération des Pêcheurs du Sud-Brabant), nous sommes parvenus à obtenir la gestion de ce bief par la commune. Cela prouve qu'il y a encore de l'espoir dans ce pays quand des autorités publiques se mettent ensemble, ils sont plus forts que la défense d'intérêts privés qui veulent s'approprier à leurs seules jouissances des biens publics. Fermons la parenthèse.

Que voulons-nous faire de ce bief ?

Ce bief aura 3 fonctions :

Halieutique (la pêche)

Ce bief représente beaucoup pour les pêcheurs de notre commune et de notre région. Nous voulons lui redonner la juste place qu'il mérite en le gérant d'une manière dynamique pour la pêche et nous avons plusieurs priorités :

- Résoudre le problème de prolifération de lentilles
- Améliorer la circulation des eaux tant en augmentant les sources d'approvisionnement en eau que l'évacuation. C'est en établissant un courant d'eau que la plupart des lentilles vont disparaître.
- Permettre un endroit de pêche pour les pêcheurs handicapés.

Touristique

Il s'agit d'un site merveilleux agréable pour la promenade, divers aménagements seront effectués : remplacement des bancs, mises en place de poubelles, réaménagement des parkings et création d'une aire de barbecue, ... Je souhaite que l'on nomme ce bief : Le Bief Robinson en référence à la plage Robinson bien connue de nos anciens.

Ecologique

Ce bief fait partie de la plus grande zone humide du Brabant wallon reprenant les Etangs Dessy, les larges du canal, les biefs de l'ancien canal, des zones humides et naturelles qui en font un havre de paix pour les oiseaux aquatiques et limicoles. Elle est aussi très intéressante pour la faune (batraciens- insectes papillons, libellules, ...) et pour la flore (présence d'une flore typique des lieux humides et surtout des orchidées le long du chemin de halage). Et enfin, se situe juste à côté d'une héronnière, lieu magique en ce moment avec la présence de nombreux nids de hérons et on peut observer le manège de ces oiseaux au nid (ils claquent leur bec comme les cigognes).

Voilà, je suis particulièrement heureux de vous annoncer la reprise de la gestion de ce bief par la commune, un comité de gestion sera élaboré reprenant les représentants des pêcheurs, d'un représentant de chaque association de pêche de la commune, du service de la pêche de la Région wallonne, des Voies hydrauliques, de la Division Nature et Forêts, du plan communal de développement de la nature (PCDN), du Contrat de rivière, du SITI.

Voilà un défi important à relever : Faire de ce site un exemple pour l'intérêt général et j'en rêve d'en faire un lieu de découverte de la nature, des poissons, des oiseaux pour nos jeunes et moins jeunes.

2. POUR VOUS DU COMPOST GRATUIT

Nous avons demandé à l'IBW pour que les concitoyens puissent obtenir plus facilement du compost fabriqué à Virginal avec les déchets verts.

Deux endroits seront accessibles :

- Près du Service des Travaux à Virginal
- Au parking de dissuasion à Haut-Ittre

Le service Travaux et moi-même vous remercions de vos nombreuses marques de sympathie pour la réalisation de nos décorations pascales et du fleurissement printanier. Remercions aussi nos écoles et la Maisonnée.

On vous a encore préparé des surprises pour la décoration estivale.

> Christian Fayt



Maison Chabeau

Lieu de garderie pour nos petits, nous avons procédé au remplacement des châssis à simple vitrage par du double vitrage dans le cadre de notre politique d'économie d'énergie. Grâce à un dossier que j'ai élaboré et envoyé à la Région wallonne, **nous avons pu obtenir 90 % de subsides**. Prochaine étape : agrandissement de la maison Chabeau.



SALLE POLYVALENTE



Un petit coup de jeunesse pour notre bonne vieille salle polyvalente.

Prochaines étapes :

- Achat et mise en place de tentures
- Rafraîchir la cuisine et le hall.

Baudémont

Ce chantier a pris du retard pour plusieurs raisons : la première par la présence des sols instables dans le fond de la rue la seconde par la nécessité de libérer un camion pour effectuer le rebouchage des nombreux nids de poule (la température était idéale) et la troisième la fermeture pendant la deuxième semaine de Pâques des décharges et de certains fournisseurs (béton- asphalté). Nous en avons profité pour continuer le rebouchage des nids de poule avec de l'asphalte à froid. Nous commençons le raccordement des maisons.

MARCHÉ AUX FLEURS

QUAND ? Le 17 mai 2009

Suite à la belle expérience de l'année passée, nous rééditons notre marché aux fleurs ce 17 mai sur le parking de Virginal. Vu le succès de l'année passée, l'administration communale offrira le terreau pour remplir vos jardinières.

LES GRANDS TRAVAUX

Au cours de ces trois prochaines années, de grands travaux vont avoir lieu dans notre commune. Trois acteurs vont œuvrer pour les différents travaux :

- L'IBW
- L'administration communale via des sociétés privées
- Le service Travaux

L'IBW pour tout ce qui concerne les travaux d'assainissement des eaux usées avec la création d'une station d'épuration derrière le site Catala. Cette station d'épuration d'une capacité de 6500 équivalents/habitants traitera une grosse partie de notre commune.



Site de la future station d'épuration Catala.

Pour arriver à la station d'épuration deux gros collecteurs vont être installés. Le premier reprenant le village de Virginal, le second reprendra les villages d'Ittre, Haut-Ittre, Huleu et passera en dessous du canal pour rejoindre la station d'épuration.



Les travaux de la station d'épuration et des deux collecteurs sont pris à 100 % à charge de la Région wallonne (Société publique de gestion de l'eau - SPGE). Coûts des travaux : 3.063.381 €.

Ensuite dans ces collecteurs arrivent les égouts. Il faut savoir que nous sommes la commune la moins égouttée de toutes les communes du bassin de la Senne (23). Nous allons donc rattraper notre retard et en profiter pour remettre en ordre une grande partie de nos routes. Pour l'installation des égouts et la remise en ordre de la voirie, la Région wallonne intervient pour 58% et la commune pour 42 % remboursable sur 20 ans.

Conseil : Il faut absolument profiter de ces travaux pour vous raccorder. Tout sera mis en œuvre avec les experts de l'IBW, les services communaux pour vous faciliter la tâche. De plus je m'engage à organiser des réunions d'informations avec les riverains au fur et à mesure des travaux.

La première phase commencera normalement ce 1^{er} juin pour Virginal, mais sans doute probablement le 1^{er} septembre avec le début des travaux de la station d'épuration et après les congés de la construction). Le collecteur suivra le cours du ruisseau des Bois des Nonnes du site de Catala jusqu'au Bois des Nonnes.

Ce collecteur permettra de refaire les égouts et la voirie des rues Bruyère Tout Vent, Catala, Laverland. Dès mon arrivée, j'ai demandé et obtenu que la rue Emile Nils soit ajoutée au plan initial.



Rue Bruyère Tout Vent



Rue Catala



Rue Laverland



Rue Emile Nils

Pour Ittre, les travaux suivront de très près car la station d'épuration doit être fonctionnelle le plus vite possible. Cela nécessitera la mise en place d'un collecteur (deuxième branche) reprenant les égouts de Huleu, de Ittre et ensuite de Haut-Ittre. Il s'agira aussi de travaux importants notamment pour la traversée du village d'Ittre. Actuellement, le cahier de charge est en cours d'élaboration et sera

proposé prochainement au Conseil communal, nous sommes toujours en discussion avec l'IBW pour Haut-Ittre et nous avons déjà obtenu satisfaction pour la rue Planchette et la rue Jean Jolly.

Des réunions d'informations pour tous seront organisées avec l'IBW (maître de l'ouvrage).

Coûts des travaux pour la 4 rues :
 Rue Nils : 238 004,47 € Htva
 Rue Laverland : 88 268,21 € Htva
 Rue Catala : 444 019,31 € Htva
 Rue Bruyère tout vent : 175 808,39 € Htva
 Total : 946.100,38 € Htva

Le financement est pris en charge à 100% par le SPGE.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VIA DES SOCIÉTÉS PRIVÉES.

LA RUE BRUYÈRE DE VIRGINAL



Dans le cadre des travaux d'assainissement, il n'était pas logique que la rue la plus peuplée de notre entité soit « oubliée » à savoir la rue Bruyère de Virginal. J'ai effectué les démarches, multiplié les projets (Plan triennal, Plan Air-Climat-Sécurisation des piétons et remplacement de l'éclairage) auprès des Ministres, du cabinet du Ministre Courard, de la SPGE pour que cette rue dépourvue sur une partie d'égouts ou avec des égouts obsolètes soit refaite complètement. J'ai obtenu satisfaction pour tous les projets avec de très beaux subsides parce que nous avons insisté sur l'aspect sécurité avec la création de trottoirs, de ralentisseurs afin de sécuriser les piétons et surtout les enfants se rendant aux écoles.

Je propose au conseil communal le cahier de charge pour la sélection de l'auteur de projet.

LA RUE MAURICE BRANCART



Dans le cadre du plan triennal, nous avons obtenu la réfection d'une partie de la rue Maurice Brancart. Celle comprise entre le pont du chemin de fer et

le pont du canal. En effet, cette route fortement escarpée risquait de subir de graves problèmes d'effondrement suite à l'érosion du talus.

Une première réunion a eu lieu avec les impétrants (c'est-à-dire les distributeurs d'eau, d'électricité, de téléphonie) et nous profiterons de ces travaux pour remplacer les raccordements d'eau en plomb ainsi que la conduite en plomb des trois dernières maisons.

Une réunion avec les riverains a eu lieu et plusieurs suggestions ont été prises en compte notamment pour le parking et l'aménagement du talus.

Situation actuelle du dossier :

Ce 30 mars approbation par le Conseil communal du Cahier de Charges.

Appel d'offres par le journal des adjudications.

Le montant estimé : 178.374,57 €

Subsides : 112.370 €

LA RUE DE LA LONGUE SEMAINE



Voilà une rue fortement dégradée depuis des années, les Collèges d'Ittre et de Braine-le-Château se sont entendus pour que la réfection de cette rue se concrétise tout en faisant attention aux riverains et à ne pas accentuer la vitesse sur cette route très fréquentée.

Suite à l'accord des deux communes, à la visite sur place de l'Inspecteur de la sécurité de la Région wallonne, la prise en compte de remarques de riverains lors de la réunion de concertation, un projet global a été accepté par le conseil communal.

Financement : sur Fonds propres Ittre 70% - Braine-le-Château 30%.

Le prix des travaux est de 121.352,59 € au lieu de 169.400 €.

LE SERVICE DES TRAVAUX

La réalisation de ces grands travaux permettra à nos services de se concentrer sur des travaux à réaliser dans les différents hameaux, à remettre nos petits chemins de campagne en ordre, à améliorer l'égouttage et les trottoirs dans différents endroits de notre commune. Bref à être un véritable service communal. Nous avons les moyens humains, matériels et financiers pour le faire.

C'est pour cette raison que cette année les travaux planifiés sont :

L'ÉGOUTTAGE DE LA RUE DE BAUDEMONT AU HAMEAU DE BAUDEMONT

L'égout actuel a subi au cours des ans la charge du charroi et s'est écrasé. Au lieu de remplacer certains tronçons, nous avons préféré refaire complètement cet égout en le remettant au centre de la route (ainsi, il subi moins de charge) et en raccordant les différentes maisons.

Au cours des travaux et, vu le profil de cette route, nous avons préféré mettre l'égout plus bas pour reprendre ultérieurement la rue des Primevères.



L'ASPHALTAGE DU POURTOUR DE L'ÉGLISE DE HAUT-ITTRE

Après la réfection de notre belle église romane, il est prévu de refaire convenablement l'assiette du chemin. A la demande des riverains, nous avons opté (avec l'accord des Monuments et Sites) à la remise en état de ce tronçon en asphalté d'une part il s'agit d'un entretien et d'autre part pour permettre aux riverains d'accéder facilement chez eux par temps de neige ou de verglas.



BRUYÈRE CACOU

Il s'agit ici de refaire le bas de la rue Bruyère Cacou afin de permettre d'accéder pour les pompiers, les véhicules, les livreurs à plusieurs maisons. Nous en profiterons également pour y installer l'égouttage.



HULEU - RUE DES RABOTS

Un trottoir sera créé afin de permettre aux personnes de la maison de retraite de la rue des Rabots de pouvoir circuler en toute quiétude lors de leur promenade mais aussi d'accéder au hameau et aux commerces de Huleu.

Ces travaux seront réalisés en 2009.

Ensuite l'effort sera porté sur l'amélioration de différentes voiries.



Comme vous le voyez, il s'agira pour notre commune de travaux importants étalés sur 2009-2010-2011. D'abord pour Virginal le collecteur (2009-2010) ensuite les égouts et les voiries (2010). Ensuite pour Ittre le collecteur (2010-2011)*

** Si l'IBW obtient toutes les autorisations des propriétaires et administrations.*

Il faudra beaucoup de patience, mais nous avons préféré tout faire en une fois de manière logique que de toujours recommencer.

Le jeu en vaut la chandelle, car nous aurons au terme de ces travaux, des routes, des villages, complètement remis à neuf pour des dizaines d'années. Mais en plus d'apporter, ce qui n'est pas négligeable, une plus value à nos biens, ces différents travaux vont permettre d'améliorer notre qualité de vie, nos ruisseaux, nos rivières pour les générations futures.

Et cela il ne faut pas l'oublier.

> Christian FAYT

Job étudiant(e), la Commune engage

Tu es étudiant(e), et tu cherches un travail de vacances ?
L'administration communale engage des étudiant(e)s pendant ces vacances d'été.

INTÉRESSÉ(E) ?

Envoie-nous, **pour le 1^{er} juin 2009 au plus tard**, une lettre avec tes disponibilités accompagnée d'une attestation de fréquentation scolaire de ton école à :
Administration communale d'Ittre
à l'attention du service du personnel
Rue de la Planchette, 2
1460 Ittre



LE WEEK-END BIENVENUE EN WALLONIE

ITTRE LE 18-19 AVRIL - UN FRANC SUCCÈS !



Le Syndicat d'Initiative a organisé cet événement de grande ampleur sous l'égide de la Région Wallonne et a pu bénéficier d'une collaboration efficace de la part du CLI et des autorités communales.

Ce week-end festif n'aurait pas pu avoir lieu sans les 42 ambassadeurs qui ont accepté avec enthousiasme d'ouvrir leurs portes aux visiteurs qui n'ont pas manqué de répondre en masse à notre invitation. Ce genre d'initiative montre à quel point les Ittrois se sentent impliqués dans la vie de leur commune et nous les en remercions de tout cœur.

Cette opération a été un franc succès dû au temps ensoleillé et au grand intérêt des journalistes qui n'ont pas manqué de faire connaître cet événement bien en dehors de notre localité.

Mais parlons plutôt des chiffres qui donneront un aperçu plus révélateur de la réalité : Ittre a accueilli plusieurs milliers de visiteurs ! C'est sans conteste la chocolaterie Baptista qui a recueilli le plus de suffrage : entre 2000 et 3000 personnes ont foulé les portes de cette entreprise où tout le personnel avait été mis à contribution pour l'occasion.

Le centre d'Ittre n'était pas en reste puisque le très prisé Palais de Plume, la Forge-musée, le parc du Château d'Ittre et le musée du folklore ont tous accueilli entre 500 et 1000 visiteurs. Le musée du folklore a d'ailleurs battu son record de fréquentation depuis son ouverture avec 637 visiteurs !

Diverses activités en plein air ont été organisées sur le plateau de l'écluse d'Ittre (portes ouvertes des cadets de la marine, démonstrations de chiens sauveteurs, visites guidées de l'écluse, ...).

Plusieurs centaines de personnes ont profité du beau temps pour s'y rendre, en famille majoritairement.

Les ambassadeurs privés (artistes, éleveurs, artisans, ...) ont accueilli de quelques dizaines à plusieurs centaines de visiteurs. Ils ont apprécié le côté convivial des visiteurs et ont noté l'intérêt qu'ils ont montré pour leur activité. Vu le large choix d'activités, ils ont eu l'avantage de ne recevoir que des personnes motivées.

Les visiteurs venaient principalement de la commune et des alentours (Brabant wallon d'une manière générale et nord-est du Hainaut). Les zones les mieux représentées ensuite étaient sans conteste les régions de Bruxelles et de Charleroi.

L'administration communale a mis à la disposition des visiteurs une navette gratuite qui reliait les lieux les plus fréquentés. Cette navette a eu un énorme succès et a permis de faciliter la circulation et le stationnement durant le week-end.

On peut conclure en disant que cet événement a été une vitrine magnifique des atouts et richesses ittroises à l'extérieur et qu'il augure de collaborations fructueuses entre les nombreux acteurs locaux.

> **Catherine CORMAN**

CANDIDATURE MÉRITE SPORTIF 2009

Candidature proposée par :

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse :

.....

Personnalité proposée :

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse :

.....

Motivation et/ou performance :

.....

.....

Catégorie :

Sport individuel Sport collectif Espoir

Vétéran Dirigeant Entraîneur Cadre

Autre :

A nous renvoyer avant LE 22 MAI 2009 à Angel ANTUNA, Administration communale d'Ittre, Rue Planchette 2 à 1460 Ittre ou par mail a.antuna@ittre.be ou en téléphonant au 0478/22 46 11.



LÉGISLATION SUR L'OBLIGATION D'AFFICHAGE LORS DE LA MISE EN LOCATION DE LOGEMENTS

Depuis mai 2007, le propriétaire d'un logement est tenu de mieux détailler les conditions de mise en location de son bien ; il doit faire figurer dans toute communication publique le montant du loyer et des charges. Ce sont les communes qui sont chargées de faire appliquer cette nouvelle loi (art. 99 de la loi portant sur les dispositions diverses IV, du 25 avril 2007). Plusieurs communes ont intégré cette disposition dans le règlement général de police, ont informé leurs citoyens via leur publication communale.

DISPOSITIONS DU 25/04/2007

Art. 99. L'article 1716 du même Code abrogé par la loi du 20 février 1991, est rétabli dans la rédaction suivante

Art. 1716. - Toute mise en location d'un bien affecté à l'habitation au sens large implique, dans toute communication publique ou officielle, que figure notamment le montant du loyer demandé et des charges communes.

Tout non-respect par le bailleur ou son mandataire de la présente obligation pourra justifier le paiement d'une amende administrative fixée entre 50 euros et 200 euros.

Les communes, en tant qu'autorités décentralisées, peuvent constater, poursuivre et sanctionner les manquements aux obligations du présent article. La commune compétente est celle où le bien est situé. Ces manquements sont constatés, poursuivis et sanctionnés selon les formes, délais et procédures visés à l'article 119bis de la nouvelle loi communale, à l'exception du §5.



CHASSE AUX ŒUFS DU 12 AVRIL 2009



Chaque année, le dimanche de Pâques à 11h, l'administration communale organise sa traditionnelle Chasse aux œufs à destination des enfants de notre commune. Le Collège a décidé au début de la législature de faire une tournante entre nos trois villages. Après Ittre en 2007 (parc de l'espace Beauthier), Virginal en 2008 (Bois des Nonnes), c'est Haut-Ittre (prairies de la Rue du Patriote) qui accueillait cette année. Les cloches avaient été généreuses, c'est en effet plus de 100 kilos d'œufs, de bonbons, de chocolats divers, de gaufrettes qui avaient été dispersés. Deux terrains avaient été délimités, un premier pour les plus petits jusque 6 ans, et un autre pour les plus grands.

Il aura fallu près d'une demi-heure pour que les nombreux enfants (pour certains aidés de leurs parents...) ramassent tout. Il faut dire que les prairies étaient grandes et étendues.

Un beau succès donc, comme chaque année. Et les sacs lourdement remplis, ainsi que les sourires enchantés en attestent simplement.

L'administration tient à remercier chaleureusement les personnes qui ont contribué à la pleine réussite de l'événement: le service travaux d'abord, l'équipe de bénévoles coordonnée par Jean Lebe, les agents de prévention et de sécurité qui ont assuré le parking en toute sécurité.

A l'année prochaine, donc...

> **Thierry MEUNIER**
Échevin de la Jeunesse

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE POUR ADULTES

Le vendredi 3 avril, à l'espace Beauthier, avait lieu la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours d'orthographe pour adultes. Celui-ci était organisé par l'administration communale en collaboration avec le PAC d'Ittre.

Pour cette première fois, et c'est un authentique exploit, 25 de nos concitoyens parmi lesquels 4 échevins, échevines et conseillers communaux s'étaient inscrits.

Dans une ambiance détendue (malgré les caméras de la télévision...), sous la dictée de Maître Arthur Deghorain (ancien directeur d'école), nos valeureux Ittrois rassemblèrent leurs souvenirs scolaires pour échapper aux pièges de la syntaxe et inscrire ainsi leur nom au palmarès de cette « prestigieuse épreuve » !

Claudette Dereux, juriste de formation, réussit un magnifique sans faute, suivie à une encolure par José Letor (1 faute) et Julie Matagne (2 fautes).

Bravo à tous ! L'important n'est-il pas de participer comme l'affirmait naguère le Baron Pierre de Coubertain.

Nous reproposez ce concours d'orthographe dès l'an prochain. A l'heure où l'on reparle de la querelle de « l'ancienne et de la nouvelle », redonnons à l'orthographe ses lettres de noblesse...



M^r Deghorain, M^{me} Matagne, M^r Letor, M^{me} Matagne, Le Bourgmestre, M^{me} Joris

GOÛTER DU LUNDI DE PÂQUES



A l'initiative de l'Administration communale et du conseil consultatif des Aînés, plus de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous dans la salle polyvalente de Virginal à l'occasion de ce lundi de Pâques.

Merci à Jean Lebe et à son équipe pour la parfaite organisation des cet après-midi gourmande et musicale.

Après que le Bourgmestre eut rappelé, dans un bref discours, tous les efforts déployés à Ittre pour faire du Village un endroit particulièrement épanouissant pour les séniors, la température montait encore de quelques degrés dans la salle, dans les cœurs et dans les articulations.

Une ambiance du tonnerre, des séniors infatigables, des rondes échevelées et quelques courbatures pour le mardi matin.

> **Axel François, votre bourgmestre**

PHARMACIES DE GARDE

Veuillez former le **0900/10 500**
ou surfer sur **www.pharmacie.be**

JOURNÉE DE L'ACCUEILLANTE

Le vendredi 13 mars, les accueillantes de l'entité, les enfants en garde et les responsables du service se sont retrouvés à la salle polyvalente de Virginal pour une journée complète. Les accueillantes ont pu ainsi parler, expliquer, partager leur savoir-faire et mettre tout ça en pratique sur place. Il faut dire que le service avait mis les petits plats dans les grands. Tout ou presque était prévu sur place pour le confort de l'enfant pour qu'il retrouve un cocon sécurisant : table à langer, nécessaire de toilette, lieux de jeux et de repos et l'intendance pour tous. Cette initiative du service des accueillantes encadrées a été appréciée. Elle a permis aux accueillantes de sortir de chez elles et les enfants de se retrouver tous pour jouer.

> **Marie Vanderlinden**

GARDES MÉDICALES

Dès à présent, pour consulter les médecins de garde, il vous suffit de composer le numéro unique : **065/31 2000**

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390.08.58

INFIDI Groupe d'infirmières (ers) de soins à domicile de Ittre Appelable 7j/7 au 0476/31 41 73 - www.infidi.be

A.S.D. : 02/366.10.60 infirmières agréées I.N.A.M.I. Rue de la Station, 13 à 1440 Braine-le-Château

GARDES DENTISTES

en cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, faire le 100.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE À VOTRE SERVICE

LE SERVICE SECRÉTARIAT



Fabienne Gossiau, Pedro Sevilla, Diana Lalli, Micheline Guisse

Le service secrétariat a pour mission d'assister le secrétaire communal. Il assure l'enregistrement et la distribution du courrier entrant.

En amont des décisions, il doit assurer la préparation des séances du Collège et du Conseil communal - dont les convocations - en collaboration avec l'ensemble des services de la commune.

En aval, il est chargé de rédiger le procès-verbal du Collège, de la transcription des décisions du Collège et du Conseil communal dans les registres. Au-delà de la simple retranscription, le secrétariat doit veiller au suivi des décisions prises par les deux organes communaux. Tout comme pour le courrier, une fois le procès-verbal d'une séance de conseil ou de collège communal rédigé, il assure la distribution des différents dossiers aux services concernés.

Vu ce qui précède et compte tenu du rôle du secrétaire communal, chef hiérarchique de tous les services communaux, le secrétariat communal constitue, en quelque sorte, le service directeur de l'Administration communale.

Le service traite également de nombreuses autres matières parmi lesquelles :

- La planification du calendrier de gestion des salles communales,
- Le classement, l'archivage, la mise à jour des instructions nouvelles à appliquer,
- La rédaction des ordonnances de police, des occupations de voirie et des autorisations de pose de conteneurs,
- Les organisations des diverses festivités et cérémonies patriotiques,
- Les autorisations d'organisation de foires, brocantes, spectacles, cirques, marchés, expositions, bals, compétitions sportives,
- Les dossiers assurances pour les bâtiments, les véhicules et la R.C. de la commune, ainsi que la vérification de la prise d'un contrat R.C. par les exploitants des établissements accueillant du public, ...
- Les attestations délivrées aux homes et hôtels en matière de sécurité incendie,
- La gestion des contentieux,
- La gestion des courts de tennis,
- L'enseignement : secrétariat du Pouvoir organisateur + réception et traitement des circulaires,
- La cellule des marchés publics,
- Le secrétariat des échevins,
- Le soutien logistique,
- Le budget communal : rapport du Collège au Conseil,
- Les impositions communales,
- Les publications dont la tenue à jour du registre,
- Les « Toutes-Boites ».

Service accessible au public du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13 à 16h (et jusqu'à 19h le deuxième mercredi du mois). Tél. : 067/79 43 43.

NAISSANCES

VANBELLE VICTORIA

née à Nivelles le 3 mars 2009

MONIER JEAN-BAPTISTE

née à Hal le 12 mars 2009

UÇAR TAYLAN

née à Nivelles le 13 mars 2009

PEETERBROECK BÉRÉNICE

née à Nivelles le 24 mars 2009

BEQIRAJ LEONEL

née à Nivelles le 7 avril 2009

BEQIRAJ KLEIDI

née à Nivelles le 7 avril 2009

NAUROY - CLARKE GREGG

née à Braine-L'Alleud le 8 avril 2009

MARIAGES

MUKENDI NTUMBA ET

KABERA LAURÉ le 4 avril 2009

SPIÉCAERT GEORGES ET

ROBERT GRÂCE le 11 avril 2009

DÉCÈS

SIRJACOBS RAYMOND

décédé à Ittre le 13 mars 2009

DE SMET JULIENNE

décédée à Nivelles le 16 mars 2009

DEVILLE GEORGETTE

décédée à Braine-L'Alleud le 20 mars 2009

DE BROUWER MARIE LOUISE

décédée à Soignies le 25 mars 2009

CLERCKX ALPHONSE

décédé à Tubize le 7 avril 2009

DEMOULIN ELIE

décédée à Ittre le 9 avril 2009

DE SÉJOURNET DE RAMEIGNIES SERGE

décédé à Braine L'Alleud le 14 avril 2009

GOVERNEUR BERTHA

décédée à Ittre le 15 avril 2009

SERVICE SECRÉTARIAT - RECRUTEMENT

Depuis le 1^{er} avril 2009, l'équipe du secrétariat communal s'est agrandie avec l'arrivée d'un nouveau collègue, Monsieur Pedro SEVILLA.

Un appel à candidatures a été lancé sur le site du Forem, 92 personnes y ont répondu.

Le jury, désigné dans le cadre de ce recrutement, était composé de trois anciens directeurs d'école, MM. Denis, Gaspard et Deghorain ainsi que de Mme Guisse, responsable du secrétariat communal. Notre Bourgmestre était présent en qualité de membre observateur.

A l'issue des épreuves et interviews, le jury a unanimement retenu la candidature de M. Pedro SEVILLA susnommé qui s'est parfaitement bien intégré à notre équipe.



Dans le prochain numéro DOSSIER SPÉCIAL : ENSEIGNEMENT

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Claude DEBRULLE, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : Angel ANTUNA

Graphisme et mise en page :
Delphine DELATTRE d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière